



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chiens

Question écrite n° 97493

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les dangers que font encourir certaines races de chiens. En effet, depuis quelques semaines, les agressions se sont multipliées, provoquant le décès d'une petite fille de dix-sept mois en Seine-Saint-Denis. Si l'éducation donnée par les maîtres est à l'origine de bien de ces comportements, il ne faut cependant pas minorer le caractère agressif naturel de ces animaux. La loi de 1999 fait obligation aux propriétaires de déclarer en mairie la possession de ce type d'animal ainsi que de procéder à une stérilisation. L'esprit de ce texte avait pour but d'éradiquer les pitbulls. Or, d'après les dernières statistiques, la population n'a cessé de croître. Face à l'inquiétude grandissante de nos concitoyens, il lui demande de bien vouloir indiquer quelles sont les mesures susceptibles d'enrayer un tel phénomène.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97493

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 juin 2006, page 6378